



Les victoires **FO LCL** et les défis à venir...

Élections 2010

www.fo-lcl.fr

mars 2010

2008 : Année Bissextile ?

La Direction aurait-elle zappé que 2008 comportait 366 jours ? En CCE de décembre 2007, **FO LCL** interpelle la Direction et **obtient 1 jour de repos supplémentaire en compensation du 29 février.**

PACS

En avril 2008, **FO LCL** obtient de la Direction les mêmes droits pour les salariés pacsés que pour les salariés mariés. Désormais, par exemple, les CLP peuvent partir en « voyage de PACS » avec les 5 jours octroyés pour cette occasion.

Si votre enfant ou beau-fils - belle-fille se pacse, vous avez 2 jours pour fêter l'évènement !

Des salariés rassurés

Autre revendication **FO LCL** entendue par la Direction : Les salariés détenteurs de contrats AF IARD ont pu bénéficier dès mi 2008, d'une offre spécifique CLP afin de transférer leur(s) contrat(s) vers la nouvelle gamme PACIFICA, plus avantageuse en tarifs et garanties.

Prêts immobiliers CLP

Après l'écèlement des taux obtenus en 2005, **FO LCL** a réclamé la revalorisation des montants des enveloppes A et B :

Ainsi, depuis février 2009, c'est **170.000 €** que vous pouvez emprunter au taux le plus avantageux.

FO LCL continue de revendiquer la mise en place de règles précises et objectives afin que les écètements des taux des prêts CLP ne soient plus uniquement soumis au bon vouloir de la Direction.

Prétraites 2008 - 2010

En juillet 2007, **FO LCL** signe un accord permettant à plus de 3.000 « seniors » **volontaires et demandeurs**, de quitter l'entreprise dès 56 ou 57 ans et ce, quel que soit le métier occupé.

FO continue de revendiquer de tels accords qui, outre le fait de répondre à une forte attente, pourraient permettre d'embaucher de nombreux demandeurs d'emploi.

Attention ! Il ne faut pas confondre plan social (suppression d'emplois) et plan de départ.

Compenser le départ d'un senior par une embauche, est-ce un objectif si irréalisable ?

600 € pour tous !

Au printemps 2009, **FO LCL** réclame et obtient une mesure ouverte à tous.

La Direction propose un abondement exceptionnel de 300% sur les versements PEE plafonné à 600 €.

Vous êtes **91%** à avoir bénéficié de cette mesure. C'est une grande satisfaction pour **FO LCL** qui a mené cette délicate bataille.

Le temps, c'est de l'argent ...

Après plus d'un an de discussions, en octobre 2009, **FO LCL** assigne en justice la Direction de LCL afin que cette dernière modifie sa formule de calcul en cas de monétisation des jours épargnés dans un CET.

En attendant le jugement, si vous avez monétisé des jours RTT ou CET en 2008 ou 2009, faites nous parvenir votre dossier. Affaire à suivre ...

Quelques unes de nos revendications :

- L'ouverture d'une négociation afin de lutter contre le stress au travail (dimensionnement des portefeuilles, pratiques de management, ...)
- La demande d'une mesure financière pour tous afin de reconnaître l'excellent travail qui a amené aux résultats 2009
- L'actualisation de la grille de classification des métiers
- Un nouveau système de rémunération de la performance commerciale
- Une revalorisation générale des salaires des métiers de la banque de détail, aujourd'hui sous évalués
- L'égalité de traitement entre Femmes et Hommes (rémunérations, promotions, encadrement)
- L'arrêt des suppressions de postes qui détériorent les conditions de travail, le service à la clientèle et réduisent les perspectives de carrière
- Des mesures envers les seniors tenant compte de leurs compétences, de la pénibilité des postes
- La reconnaissance du tutorat



Votez FO LCL : force de revendication, de conviction et de négociation